

LE TEMPS

CHF 3.80 / France € 3.50

VENDREDI 17 AOÛT 2018 / N° 6191

Disparition

Aretha Franklin, la soul est éternelle. Hommage à une conscience nationale ●●● PAGE 14

**Italie**

Le Mouvement 5 étoiles en difficulté après la tragédie de Gênes ●●● PAGE 2

Sexisme

Deux organisations s'attaquent aux discours de haine sur internet ●●● PAGE 5

Santé

L'efficacité des crèmes solaires au cœur d'un débat d'experts ●●● PAGE 16

ÉDITORIAL*La musique de la «pax russiana»*

La mise en scène ne trompe personne, mais elle est révélatrice. Ces dernières semaines, la Russie s'est employée à orchestrer le retour dans leur pays de quelques centaines de réfugiés syriens. Ces retours n'ont pratiquement rien de «volontaire», et ils sont très loin d'être impressionnantes dans leur ampleur. A tel point que l'exercice médiatique de l'armée russe a parfois tourné à la pure pantalonnade. Peu importe, en réalité: pour Moscou, l'essentiel n'est pas là. Il s'agit d'écrire une nouvelle page, d'inscrire dans les esprits l'avènement de la si souvent annoncée «pax russiana».

Rien n'a résisté à la détermination de la Russie, à ses bombardements meurtriers, à sa propagande et à sa dose de mauvaise foi constante. Dans l'essentiel de la Syrie, elle a réussi,

La dernière grande bataille, si elle a lieu, se déroulera à Idlib

avec l'aide des Iraniens, à reprendre le terrain perdu par le sanguinaire régime syrien, quitte à le réduire à un vaste champ de ruines. Sa fracassante entrée en scène a dissuadé les monarchies du Golfe. Au sud, elle a fait plier Américains, Israéliens et Jordaniens; au nord-est, elle fait vaciller les Kurdes, alliés malheureux des imprévisibles Etats-Unis de Donald Trump. La guerre syrienne n'est pas à proprement parler terminée, loin de là. Mais les dés sont jetés.

La dernière grande bataille, si elle a lieu, se déroulera à Idlib, dans cette province du nord-ouest du pays où se regroupent plus de 2 millions de personnes et où ont été notamment déversés, après des accords dits «d'évacuation», les groupes armés les plus extrémistes de l'opposition. Ces groupes ne sont pas loin de se dévorer entre eux. Mais c'est aussi ici que la Russie se confronte à son dernier rival de la région: la Turquie. Pour une série de raisons, Ankara ne peut pas se permettre de laisser tomber Idlib. Ou alors au risque de perdre la face, de voir doubler le nombre de réfugiés syriens sur son sol, de se priver de tout moyen d'intervenir en Syrie afin d'empêcher la création d'un éventuel Kurdistane autonome...

Alors que le régime syrien rêve d'en finir avec Idlib, le jeu est délicat pour Moscou. Aujourd'hui, la Turquie est à sa merci, elle lui mange dans la main. S'il ne tenait qu'aux Russes, la mise en pièces de la dernière région rebelle n'aurait rien d'urgent. Il faut, en attendant, diriger les projecteurs ailleurs, soit vers les scènes qui démontrent un «retour à la normale». Le scénario est écrit: alors que, avec leurs alliés, les Russes ont tout détruit, ce sera aux Européens de financer la reconstruction. A chacun son rôle.

En politique, dit l'adage, c'est celui qui met des paroles à la partition qui finit par l'emporter. La musique de la longue guerre syrienne est d'une tristesse infinie, et d'une cruauté sans nom. Mais la Russie, depuis plusieurs années déjà, tente de lui donner une autre signification. Et face au récit russe, les Occidentaux, eux, n'ont plus à offrir qu'un silence de plomb.

LUIS LEMA
@luistemaa

La Suisse aligne les excédents

BUDGET Une fois de plus, les finances fédérales affichent une santé insoutenable: +2,3 milliards au lieu des 300 millions de bénéfices prévus. De quoi attiser des convoitises au parlement

L'erreur est devenue sys-

tématique. Chaque année, les comptes de la Confédération se révèlent invariably meilleurs que prévu – avec parfois une marge énorme. En 2018, le budget fédéral devrait enregistrer un excédent de

2,3 milliards de francs, au lieu des 300 millions inscrits au budget.

Un biais qui devient «gênant», estiment des élus bourgeois au parlement, alors que le Département fédéral des finances avait

promis d'améliorer ses estimations. Ce bénéfice massif relance le débat sur l'assouplissement du frein à l'endettement. Cet outil miracle affecte mécaniquement tout surplus budgétaire à la réduction de la dette de la

Confédération (105 milliards de francs tout de même).

Au parlement, un bloc de centre gauche voudrait assouplir cette règle. Mais il se heurte à l'opposition farouche de la majorité PLR-UDC.

●●● PAGE 4

A Echallens, une épopee pour un épé



SCÈNES Confie au scénographe vaudois David Deppierraz, «Solstices», la grande fresque de la Fête du blé et du pain, séduit par son panache et son lyrisme pyrotechnique.

●●● PAGE 14

Les actions suisses profitent des turbulences

BOURSE L'indice SMI affiche une hausse de 5,5% depuis juin. Un rebond dû aux bons résultats des grandes entreprises suisses, mais aussi au rôle de valeur refuge des actions helvétiques. En période de guerre commerciale, leur solidité – surtout celle des pharmas – rassure.

●●● PAGE 7

L'ÉTÉ

Jo Siffert, hors limites

Le 17 août 1968, Henri-Charles Tauxe rencontre, pour la *Gazette de Lausanne*, le coureur automobile **Jo Siffert**. Celui-ci vient alors de remporter sa première victoire en F1. C'est l'archive du jour.



●●● PAGE 20

Mais encore...

Les ressorts de la *Schadenfreude* – ce plaisir qu'on ressent face aux malheurs des autres; la chronique «Déchirez-moi ça» de Célia Héron; l'aventure de la francophonie – aujourd'hui en Roumanie; les mots flétris; le sudoku; la série «Dans mes croquis» – avec le graphiste Sébastien Fourtouill; la chronique «Une saison hâtive» de Nicolas Dufour et le portrait de la photographe Valérie Baeriswyl, expatriée en Haïti.

●●● PAGES 17 À 22

T

Durant l'année 2018, Le Temps s'engage pour 7 causes.

Ce mois-ci: Créativité suisse

letemps.ch/20

LE TEMPS

Pont Bessières 3, CP 6714, 1002 Lausanne
Tél. +41 58 269 29 00
Fax +41 58 269 29 01

**Nos 20 ans**

Tout au long de 2018, «Le Temps» s'engage pour défendre sept causes. A retrouver sur letemps.ch/20

INDEX

Avis de décès 10
Convois funèbres 10

Fonds 6, 8
Bourses et changes 8
Toute la météo 16

SERVICE ABONNÉS:
www.letemps.ch/abos
Tél. 0848 48 48 05 (tarif normal)



5 00 33

Contre le discours de haine

SEXISME L'organisation féminine Alliance F et la société NetzCourage s'attaquent aux insultes et aux menaces sur le Net. En Suisse romande, Amanda Gavilanes a été l'une des seules à porter plainte

MICHEL GUILLAUME, BERNE

→ @mfguillaume

«Trainée, salope, pute!» Sur les réseaux sociaux, les femmes, surtout les politiciennes, en ont marre d'être ainsi diffamées. Elles ont décidé de réagir concrètement. Alliance F, qui regroupe environ 70 associations féminines, s'apprête à lancer un projet pour combattre le phénomène du discours de haine, mais elle a encore besoin d'argent pour le financer. Elle cherche 240000 francs, raison pour laquelle elle a notamment contacté toutes les plus grandes villes de Suisse, dont Genève et Lausanne.

Le but de son action est d'abord un appel au dialogue. Quelque 60 bénévoles – des «anges numériques» (*digital angels* en anglais) – vadrouilleront sur les réseaux sociaux et répondront aux auteurs de commentaires insultants. «Nous voulons d'abord engager une discussion avec leurs auteurs pour les inciter à mener un débat respectueux des autres», déclare Sophie Achermann, la secrétaire

générale d'Alliance F. Nous luttons contre toute forme de sexism. Cela concerne avant tout les femmes, mais nous ne fermons pas les yeux sur celui qui touche les hommes.»

«Salope»

Longtemps, les femmes ont hésité quant à la manière de réagir à cette violence verbale qui se déverse sur les réseaux sociaux. En Suisse romande, la conseillère municipale Amanda Gavilanes (PS/Genève) a été l'une des premières à actionner la justice. Lors d'un débat, elle défend la modification d'un règlement permettant de se baigner avec tout type de vêtements, y compris le burkini. Un internaute à la retraite l'insulte immédiatement: «Pas de piscine pro-muzul. Salope.» «J'ai été très choquée. Ce commentaire était scandaleux, sexiste et raciste. Mais j'ai eu énormément de soutiens qui m'ont encouragée à porter plainte pour atteinte à l'honneur et discrimination raciale.» Le 26 mars dernier, le tribunal ne retient que l'injure,

mais condamne l'auteur de l'insulte à une amende de 540 francs, ainsi qu'à 30 jours-amendes avec un sursis de 3 ans. «Il faut combattre le sentiment d'impunité que certains internautes ont sur les réseaux sociaux. Or, le harcèlement sur internet peut détruire des vies», souligne-t-elle.

«L'internet n'est pas une zone de non-droit. Notre législation s'y applique et nous devons la faire respecter»

SIMONETTA SOMMARUGA,
CONSEILLÈRE FÉDÉRALE

Pour sa part, la conseillère nationale Ada Marra (PS/VD) a jusqu'ici renoncé à toute démarche juridique. Elle en

aurait pourtant eu l'occasion lorsqu'elle poste un texte détonant sur Facebook – «LA Suisse n'existe pas», dans lequel elle remet en question ses mythes fondateurs. Elle reçoit 2600 commentaires sur son mur. «Je ne m'attendais pas à un tel torrent de boue, qui visait à l'anéantissement de ma personne. J'ai été vraiment ébranlée», témoigne-t-elle.

La socialiste vaudoise d'origine italienne n'est pas seulement injuriée, elle est aussi menacée. «Je vais te mettre un M17 sur la tempe», lui promet un internaute. Elle ne répond plus aux commentaires, mais ne porte pas plainte. Elle tente de gagner de la distance. «Souvent, les gens ne me connaissent pas, ce n'est donc pas moi qui suis attaquée personnellement», se dit-elle. Qui, alors? «C'est ce qu'ils pensent être une traîtresse à la patrie qu'ils fusillent. Pour eux, je suis une fille de migrants, donc je n'ai pas de légitimité pour définir ce qu'est la Suisse. Je commets ainsi un double crime», analyse-t-elle fort lucide-ment.

En Suisse alémanique, Jolanda Spiess-Hegglin a créé l'association NetzCourage, qui dénonce systématiquement tous les harceleurs du Net au Ministère public cantonal. En 2014, cette députée verte est impliquée dans une affaire de coucherie avec le président de l'UDC locale au terme de la fête de l'UDC annuelle. Juridiquement, l'affaire est close, mais cette mère de trois enfants est harcelée aujourd'hui encore. Elle a tiré un grand enseignement de son expérience: «Il faut réagir. Se taire, c'est admettre que les insultes et les menaces font partie d'un discours acceptable en société», résume-t-elle. Personnellement, je ne voulais pas que ce qui soit dit sur moi devienne la vérité.

En deux ans, NetzCourage a sollicité la justice à près de 180 reprises. Bilan provisoire pour les affaires réglées: 60 condamnations et 80 accords à l'amiable. Jolanda Spiess-Hegglin ne cache pas qu'elle préfère nettement la seconde solution, qui permet d'«apprendre à se connaître et à se respecter».

Portrait-robot

Le portrait-robot du harceleur? «Le citoyen en colère enclin à voter pour un parti populiste, un homme âgé à la retraite, presque toujours Suisse», répond-elle. En cas d'accord, celui-ci s'en tire avec un don de quelques centaines de francs à NetzCourage. En cas de condamnation, la facture est plus lourde: entre 800 et 1500 francs, frais de justice inclus.

Le phénomène du discours de haine ne concerne pas que les femmes de gauche, même si celles-ci sont beaucoup plus promptes à le thématiser. Coprésidente d'Alliance F, la Vert libérale Kathrin Bertschy ne cache qu'il lui est arrivé de recevoir plus de 500 commentaires, souvent «méprisants, voire haineux» lorsqu'elle s'exprime sur le sujet de l'égalité entre femmes et hommes. Ce printemps pourtant, le *Tages-Anzeiger* a révélé que la femme la plus touchée était la conseillère fédérale socialiste Simonetta Sommaruga.

Contactée par *Le Temps*, la ministre a déclaré: «L'internet n'est pas une zone de non-droit. Notre législation s'y applique et nous devons la faire respecter, notamment en cas d'insultes, de menaces, d'appels à la haine et à la violence.» La cheffe du Département fédéral de justice et police ne reste pas passive: elle vient de soumettre au parlement un projet de loi renforçant la protection des femmes lorsqu'elles se défendent contre l'auteur de l'acte dont elles sont victimes. ■

Le nom Violier disparaît de l'Hôtel de Ville de Crissier

GASTRONOMIE Franck Giovannini prend la direction de l'établissement. Brigitte Violier est remerciée



BRIGITTE VIOILIER
EX-DIRECTRICE
DE L'HÔTEL DE VILLE
DE CRISSIER

Le Restaurant de l'Hôtel de Ville de Crissier a annoncé jeudi matin que son chef Franck Giovannini prend dès ce jour la direction de l'établissement triplement étoilé.

Engagé par Fredy Girardet en 1995, Franck Giovannini a gravi les échelons de l'établissement sous les ordres de Fredy Girardet, Philippe Rochat et Benoît Violier. Distingué à plusieurs reprises par la profession, il a notamment reçu trois étoiles du Guide Michelin des 2016, ainsi que le titre de «Cuisinier de l'année» 2018 du GaultMillau suisse.

Le conseil d'administration du restaurant se distancie ainsi de Brigitte Violier. Il la remercie d'avoir permis à l'établissement d'assurer une transition entre Benoît Violier et Franck Giovannini, en maintenant la qualité et la réputation de la maison de Crissier. Les actions détenues par la famille Violier sont intégralement reprises par les principaux actionnaires de l'établissement, qui contribuent à sa pérennité depuis 1996, groupe rejoint par Franck Giovannini en 2017.

L'établissement se nommera désormais Restaurant de l'Hôtel de Ville de Crissier SA. Le nom de Franck Giovannini sera inscrit au-dessus de la porte d'entrée de l'établissement, au côté du nom de l'Hôtel de Ville, gravé dans la pierre depuis plus de soixante ans. Franck Giovannini continuera de s'appuyer sur l'ensemble de l'équipe de Crissier pour régaler les hôtes du restaurant, les nouvelles créations dévoilées au rythme des saisons côtoyant les plats mythiques de Benjamin Girardet, Fredy Girardet, Philippe Rochat et Benoît Violier. ■

Le conseil d'administration remercie Brigitte Violier d'avoir permis à l'établissement d'assurer la transition entre Benoît Violier et Franck Giovannini



Jolanda Spiess-Hegglin, députée verte. Son association NetzCourage a sollicité la justice à près de 180 reprises. Bilan provisoire pour les affaires réglées: 60 condamnations et 80 accords à l'amiable. (GAËTAN BALLY/KEYSTONE)

Révolution numérique à l'école: une urgence

RENTRÉE Le Syndicat des enseignants romands réclame plus de moyens, de meilleures formations et une clarification des objectifs autour de l'éducation par et au numérique. Il en appelle à des états généraux

Cette année, le Syndicat des enseignants romands (SER) démarre la rentrée sous le signe des nouvelles technologies. Une thématique qui, selon le président du syndicat, Samuel Rohrbacher, représente des «enjeux fondamentaux pour l'école et la société».

Les enseignants déplorent que les conditions pour intégrer le numérique à l'école et en favoriser l'apprentissage ne soient pas remplies, et que de grandes disparités

existent entre les cantons, voire entre les communes.

Un fossé entre communes

«Les différents cantons romands ne sont pas tous au même niveau d'équipement et de support», assure Olivier Solioz, vice-président du SER. «Il se creuse un fossé entre les communes riches qui ont les moyens d'investir dans du matériel informatique et celles aux revenus plus limités», renchérit le secrétaire général du SER, Jean-Marc Haller. Il existe de plus un manque de clarté sur qui paie quoi, puisque c'est au canton de fournir le matériel pédagogique et aux communes de fournir le matériel fixe. Or, avec les ordinateurs, les beamers et autres tableaux interactifs, savoir si ce matériel

devrait être considéré comme du matériel pédagogique est une question qui n'a toujours pas été tranchée.

Une confusion persiste aussi entre les objectifs fixés par les cantons. Le Plan d'études romand fixe des lignes directrices. Mais les cantons se donnent des objectifs différents et intègrent les nouvelles technologies et le numérique de manière inégale: Fribourg se dote d'une heure d'information au détriment d'une heure d'art visuel, le Valais intègre le numérique dans la branche mathématiques, etc.

En ce sens, le SER réclame la convocation d'états généraux afin de clarifier ce qu'on entend par la place du numérique, de l'informatique et des technologies à l'école. «Il faut une réflexion de fond», déclare Samuel

Rohrbacher. Olivier Solioz répète que le but est d'intégrer la technologie et son apprentissage de manière à créer une plus-value pédagogique: le numérique ne constitue pas une fin en soi et ne peut pas se suppléer complètement aux enseignements conventionnels. «Les exercices traditionnels sont irremplaçables.»

Plus de formation

D'ailleurs, le syndicat estime que les enseignants ne sont pas formés de manière adéquate pour intégrer le numérique dans leur classe, à la fois dans la prise en main du matériel et dans la sensibilisation et la formation qu'ils sont censés dispensés, en plus de la matière qu'ils enseignent. Ils réclament donc de consacrer plus de

moyens et de temps à la formation, non seulement au numérique, mais de manière générale: «Nous exigeons une formation de niveau master à tous les niveaux, y compris au primaire.»

Une autre crainte que le syndicat exprime concerne les traités internationaux. En effet, le SER craint que la libéralisation du marché de l'éducation ainsi que les coupes budgétaires ne favorisent la marchandisation de l'école et l'arrivée de firmes privées qui proposeraient de supplanter l'éducation publique, comme c'est le cas dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne au système scolaire défaillant. ■

JOCELYN DALOZ
→ @jocelyn_dalozi